

RAPPORT D'ÉVALUATION
Architecture
pour le prochain contrat 2020-2024

École nationale supérieure d'architecture Paris-
Malaquais

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par intérim,
Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Jean-Luc Bayard et Pietro Cali

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

L'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) Paris-Malaquais (PM), qui se définit elle-même comme l'école des métiers de l'architecture dans toute leur diversité, bénéficie d'une visibilité particulière, de par son implantation, comme école dépositaire de l'enseignement de l'architecture en France.

Dans la continuité du rapport d'autoévaluation, le dossier d'accréditation souligne les partenariats noués avec l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSBA) et l'École normale supérieure de Paris-Saclay (ENS Paris-Saclay), l'ENSA Paris-Malaquais concevant son développement dans une double articulation, à partir de son site historique pour les formations de niveaux licence et master et avec la communauté d'universités et établissements (ComUE) Paris-Est pour la filière doctorale.

L'évaluation de l'offre de formations proposée pour le contrat 2020-2024 porte sur les formations initiales qui conduisent à la délivrance de deux diplômes :

- le *diplôme d'études en architecture* (DEEA), conférant le grade de licence,
- le *diplôme d'état d'architecte* (DEA), conférant le grade de master.

Ces formations initiales sont mises en perspective avec l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) d'une part, et la formation doctorale d'autre part.

L'articulation des niveaux licence / master / doctorat étant prioritaire, l'ENSA PM « a choisi jusqu'à présent de ne pas organiser de formations post-master ».

Le projet d'offre de formation n'indique pas de chantier ouvert, *a fortiori* pas de calendrier, relativement à la mise en place de doubles diplômes recommandée par le comité d'experts lors de l'évaluation bilan.

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

Le projet d'offre de formations s'appuie sur une « approche pédagogique par compétences et par la recherche », il s'appuie notamment sur les points forts relevés par le comité d'évaluation bilan (la progressivité du programme pédagogique qui se fonde sur l'interdisciplinarité, le lien formation-recherche inscrit dans la pédagogie, en particulier) ou sur certaines de ses recommandations (poursuivre le développement du doctorat en architecture).

Par rapport au dispositif antérieur, des évolutions sont proposées qui renforcent le cycle de niveau licence comme un tronc d'enseignements communs structurés par les compétences attendues, et accentuent, au cycle de niveau master, la diversité des parcours de formations.

Concernant les partenariats en cours, dans le domaine de la formation notamment, les experts soulignent que la fertilisation croisée avec l'ENSBA est encore susceptible de développements et que les perspectives liées à l'insertion de l'ENSA Paris-Malaquais dans la ComUE Université Paris-Est, de laquelle elle est membre associé depuis 2009, présentent encore des marges d'exploitation. L'éloignement géographique de l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est conduit jusqu'à présent à écarter des possibilités de synergies en matière de formations communes.

Le diplôme d'études en architecture (DEEA)

Le schéma descriptif du 1^{er} cycle révèle l'articulation de l'atelier de projet et des disciplines contributives ainsi que la progressivité des apprentissages, conçue dans le cadre d'une approche par compétences qui se voit confortée.

Dans la continuité du précédent programme, la 1^{ère} année est conçue comme une introduction au monde de l'architecture et, dès la 2^{ème} année, l'articulation pédagogique croise les enseignements cœur de la formation (le projet) avec les disciplines contributives choisies en horizontal par l'étudiant parmi un large éventail de possibilités (cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), développements et intensifs) constituant une offre dense de contenus. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements (UE) semestrielles composées chacune de deux cours. L'UE de projet articule trois modes pédagogiques : le studio proprement dit, des CM, des TD. Cette articulation se fonde sur un centrage spécifique autour de problématiques communes dont la succession formule la progressivité de l'apprentissage.

Le rapport d'autoévaluation avait énoncé que l'évolution du cycle de niveau licence obéirait à quatre axes principaux (le renforcement des coordinations horizontale et verticale, l'amélioration des processus d'évaluation des étudiants et des enseignements, une meilleure efficacité des rythmes pédagogiques, l'explicitation des contenus et des attendus des enseignements). Le nouveau programme, qui formule l'objectif d'une formation plus intégrative, s'appuie effectivement sur la prise en compte des rythmes et sur la diversification des formats d'enseignements. Suivant une recommandation du comité lors de l'évaluation bilan, le lien formation-métiers est renforcé.

Le diplôme d'état d'architecte (DEA)

L'ENSA Paris-Malaquais conçoit la formation de niveau master en s'appuyant sur la diversification des parcours proposés aux étudiants et sur le lien formation-recherche. Cette double spécificité est affirmée par le nouveau programme pédagogique.

Le lien formation-recherche est assuré, dans la continuité du programme précédent, par l'adossement de l'UE Recherche (Séminaire et développement) à l'UE Projets (Projets, cours et débats).

La diversification des parcours proposés est amplifiée dans le nouveau programme pédagogique. Cette amplification s'obtient en recentrant la responsabilité des départements sur la préparation au diplôme. Si cette focalisation est conforme à une école qui construit son projet contre l'idée de filière, il restera à faire la preuve, dans la durée, qu'elle n'affaiblit pas le lien pédagogie-recherche. Toutefois, ce lien se voit conforté, par ailleurs par les nouvelles instances mises en place (le conseil pédagogique et scientifique en particulier).

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

L'ENSA Paris-Malaquais a été la première école à mettre en œuvre la réforme portant sur les instances de gouvernance, ce qui démontre sa réactivité en termes de pilotage.

Pour ce qui concerne la capacité d'autoévaluation des formations, dans le rapport d'évaluation bilan, le comité a cependant recommandé à l'école de se mobiliser en termes de démarche qualité pour faire évoluer le système d'évaluation en place et pour trouver des moyens d'associer et d'intéresser les étudiants à l'évaluation des enseignements. Ce sujet a été pris en compte, mais il n'y a pas encore d'évidence s'agissant des résultats.

Le comité incite l'école à évaluer les effets des évolutions du programme, notamment ceux induits par la nouvelle organisation des rythmes pédagogiques, au niveau du 1^{er} cycle en particulier.

CONCLUSION

Les axes stratégiques en matière de formation identifient une école qui base sa force sur la progressivité et la flexibilité dans la construction du programme pédagogique. Le but est de former des professionnels conscients de l'amplitude du domaine de l'architecture et de ses intersections avec les arts et les sciences.

La philosophie qui sous-tend l'approche à l'apprentissage est caractérisée par l'ouverture vers un large éventail de débouchés propres au domaine de l'architecture. Cette démarche paraît être une tradition bien consolidée depuis la création de l'école, elle se concrétise aujourd'hui par une grille d'enseignements croisés qui permet à l'étudiant de construire son propre parcours de formation.

L'offre de formation apparaît bien lisible, malgré la forte complexité des parcours possibles, grâce à une structure verticale progressive.

AVIS

Avis favorable à l'accréditation de l'offre de formations pour le prochain contrat quinquennal et de chacun des diplômes qui la composent.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Paris, lundi 16 mars 2020

Affaire suivie par Marie BEAUPRE
Service Direction de la pédagogie
Courriel marie.beaupre@paris-malaquais.archi.fr
Tel 01 55 04 51 61

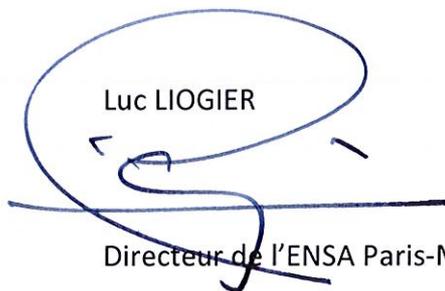
Je remercie l'HCERES pour l'avis favorable à l'accréditation de l'offre de formations pour le prochain contrat quinquennal et pour les diplômes qui composent cette offre.

J'ai pris bonne note de l'incitation à organiser des doubles diplômes. Le dialogue a d'ailleurs commencé avec UNINA de Naples.

Cette année, un nouveau format d'évaluation des enseignements par les étudiants est en expérimentation afin de les intéresser à la démarche qualité souhaitée par l'école.

Enfin, un bilan intermédiaire et un bilan final de la première année de licence sont programmés avec la CFVE puis le CPS.

Je n'ai pas d'autres observations à formuler concernant le rapport d'évaluation du dossier de demande d'accréditation.

Luc LIOGIER

Directeur de l'ENSA Paris-Malaquais

/ École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)